

Déclaration individuelle d'intention de grève par courriel

Marche à suivre



Délais à respecter :

Lundi avant minuit...pour une grève le jeudi

Samedi avant minuit...pour une grève le mardi

Adresse électronique à utiliser :

Uniquement votre adresse professionnelle du type :

prénom.nom@ac-versailles.fr

Ne pas utiliser la messagerie I-prof mais celle accessible sur ce site :

<https://messagerie.ac-versailles.fr/webmail/>

Indiquez votre identifiant et votre mot de passe (identiques à ceux utilisés sur I-prof)

Destinataire de ce message :

Mail à adresser à l'IEN de votre circonscription, à l'adresse électronique de votre circonscription